

Le 29 octobre 2013, à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative Antenne T.V. St-Zacharie, tenue au sous-sol de l'église de St-Zacharie à 19 h. Étaient présents : Martin Roy, Corinne Guay, Charles Plante, Pierre Daigle, Romuald Lebreux, Marc-Yvan Larivière et Doril Duquet.

Le président, Martin Roy, déclare l'assemblée ouverte. Il souhaite la bienvenue aux 50 personnes présentes et les remercie de leur présence à cette assemblée

Le président fait la lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour. Sur proposition de Roger Fx Larivière appuyée par Émile Trépanier, il est résolu que l'avis de convocation et l'ordre du jour soient acceptés tels que lus.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 octobre 2012 est approuvé tel que présenté, sur proposition de Claire Larivière secondée par Roger Parent.

Le président invite Monsieur Gilles Couture, vérificateur des livres, à lire et commenter le rapport financier de l'année 2012-2013.

Il est proposé par Émile Trépanier et secondé par Hervé Trépanier que le rapport financier soit accepté tel que présenté.

Remboursement du 150,00 \$ en capital social versé par les sociétaires du rang 4 à St-Côme Linière et au Lac Bélanger.

Il est proposé par Victor Gosselin et secondé par Marjolaine Lachance que la Coopérative Antenne Tv St-Zacharie accepte de rembourser le montant de 150,00 \$ en capital social versé par les sociétaires du rang 4 à St-Côme Linière et au Lac Bélanger. (32 sociétaires)

Projet de service de téléphonie.

Des négociations sont entreprises avec notre fournisseur actuel (Câble Axion), il devrait pouvoir nous offrir la téléphonie en 2014 et il faut se faire reconnaître au CRTC.

Des démarches ont été faites auprès de Xittel, c'est plus compliqué, car il faut que l'abonné ait une batterie backup en cas de panne de courant au coût de 75,00 \$ et plus.

Il est proposé par Robert Turgeon et secondé par Michel Faucher que le bureau de direction soit autorisé, en cas de besoin, à contracter un emprunt au nom de la Coopérative Antenne TV St-Zacharie, pour l'entretien, et l'amélioration du réseau. Les administrateurs sont autorisés à donner en garantie d'emprunt les biens actuels de la coopérative.

Il est proposé par Louis-Georges Guay et secondé par Charles-Henri Parent que Gilles Couture soit nommé vérificateur des livres pour l'année 2013-2014.

Période d'élections :

Le président n'étant pas sortant de charge, il agit comme président d'élection.

Le président d'élection fait connaître les directeurs sortants de charge cette année.
Il s'agit de : Charles Plante et Romuald Lebreux.

Rapport des mises en candidature :

- ◆ Il est proposé par Martin Roy que soit mis en candidature Charles Plante.
- ◆ Il est proposé par Doril Duquet que soit mis en candidature Romuald Lebreux.

Étant donné que le nombre de mises en candidature reçue dans les délais est égal au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare élus par acclamation : Messieurs Charles Plante et Messieurs Romuald Lebreux.

Il est proposé par Michel Faucher et secondé par Paul-Yvon Turgeon que la période d'élection soit close.

Période de questions :

Des gens dans la salle ont posé les questions suivantes :

Quel est le coût de la téléphonie?

Les frais de la téléphonie et d'interurbain seraient plus bas que Sogetel.

Il faut faire un investissement d'environ 80 000,00 \$, soit l'installation d'une génératrice et la modernisation du réseau pour augmenter la fréquence qui est là 550 MHz pour 750 MHz. Une aide financière de la municipalité via le Pacte rural a été accordée au montant de 39 313,31 \$ et Action Solidarité au montant de 20 000,00 \$ et la Coop Antenne Tv fournit 15 000,00 \$.

Est-ce qu'il y aura le câble et internet au rang 7 (chalet)?

Une demande a été faite en mai 2013 auprès de Sogetel pour le soutènement, on attend toujours la réponse.

Varia :

Les annonces à la télévision sont difficiles à lire, cela dépend de la longueur de l'annonce et il faut rétrécir l'écriture ce qui complique la lecture.

Tirage de prix de présence :

Un décodeur numérique DCT 6200 HD pour le 55^e anniversaire de la Coop et de 5 prix de 20,00 \$ chacun.

Gagnants :

Michel Faucher	Décodeur DCT 6200 HD
Louis-Georges Guay	20,00 \$
Lise Champagne	20,00 \$
Bernard Paquette	20,00 \$
Louisa Turgeon	20,00 \$
Paul-Émile Guay	20,00 \$

Il est proposé par Aurèle Faucher appuyé par Louis-Georges Guay que l'assemblée générale annuelle soit levée. Il est 19 h : 40.

Le président invite les membres à prendre part au goûter.

(Président)

(Secrétaire)